

Télégrammes : Tableau sous souscription ; Malwares, la CIA recycle ; Fin du roaming en Europe

Tableau passe à la souscription. Tableau Software, éditeur d'outils de visualisation de données, passe à des licences sous forme de souscription. Tous ses produits sont désormais disponibles contre un abonnement mensuel, et non plus seulement sous la forme d'une licence couplée à des frais de maintenance. L'accès à Tableau Desktop Professional coûte ainsi 70 \$ par mois et par utilisateur. Compter 35 \$ par mois pour Tableau Server. A comparer aux 2000 \$ de licence (et 400 \$ de maintenance annuelle) de Desktop et aux 800 \$ de licence de Server (200 \$ supplémentaires par an pour la maintenance). La rigidité des tarifs de l'éditeur était une des critiques adressées par ses clients à l'entreprise de Seattle, même si cette dernière offrait déjà des souscriptions à certains grands clients ainsi que dans le cadre de son offre Cloud (Tableau Online).

Malwares : la CIA recycle. Dans une nouvelle [publication](#) sur les techniques de hacking de la CIA, *Wikileaks* confirme une des pratiques déjà entrevues dans ses précédentes révélations, rendant particulièrement ardue toute tentative d'attribution : le recyclage. Le site de Julian Assange publie en effet une nouvelle série de 27 documents relatifs à un malware modulaire utilisé par la CIA pour infecter les systèmes Windows. Baptisée Grasshopper, cette souche, qui sait échapper aux principaux outils de protection des terminaux (MS Security Essentials, Symantec, Kaspersky...) et dispose de plusieurs techniques pour assurer sa persistance dans les environnements Windows, recycle aussi des développements tiers. Comme des éléments de Carberp, un rookit qui aurait été développé à l'origine par un groupe de cybercriminels russes.

Le roaming disparaît en Europe. Hier, 6 avril, le Parlement européen a définitivement adopté la disparition des frais d'itinérance sur le Vieux Continent à compter du 15 juin 2017. Les consommateurs paieront donc leurs appels, SMS et consommation de données au même prix que dans leur pays d'origine, partout en Europe. La mesure s'accompagne d'une baisse des prix de gros des données mobiles que les opérateurs se facturent entre eux. En accord avec le Conseil européen, cette nouvelle approche tarifaire s'imposera à partir du 15 juin dans l'Union européenne. Le principe : le prix de gros ne pourra pas dépasser 0,032 euro la minute pour les appels téléphoniques et un centime pour les SMS. Ces plafonds ne varieront pas jusqu'en 2022. Concernant la data, le tarif ne devra pas dépasser 7,7 euros par gigaoctet (Go) à compter du 15 juin, puis 6 euros à partir de début 2018, avant de rejoindre progressivement un palier de 2,5 euros par Go, fixé pour janvier 2022. Selon *Reuters*, la proposition de règlement prévoit toutefois une clause en faveur des opérateurs nationaux. Ces derniers pourront « *prendre des mesures* » pour éviter de voir des usagers souscrire un abonnement bon marché dans un Etat membre pour profiter de tarifs plus avantageux que ceux pratiqués dans son pays de domiciliation.